



ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Objectif de la formation

- Intervenir efficacement seul ou en équipe lors d'un départ de feu tout en procédant à son extinction ;
- le sauvetage d'éventuelles victimes ;
- limiter de la propagation de feu ;
- Apporter une assistance aux pompiers par la connaissance des lieux en restant à leur disposition.

Durée de la formation

14 heures (deux jours) de présentiel.

Tarif de la formation

170 euros (tarif / personne).

Lieu de la formation

La formation se déroule dans nos locaux, mais avec une possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise, pour cela prendre contact avec notre organisme de formation.

Horaires de la formation

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Nombre de stagiaires

Minimum 4 et maximum 12 stagiaires.

Pré requis à la formation

- Avoir son attestation d'équipier de première intervention ;
- Si la formation comprend un exercice avec appareil respiratoire isolant, la visite médicale sera obligatoire parce qu'il faut être apte pour porter cet appareil ;

Programme de la formation

- le feu (les causes, son développement, les classes, la propagation, le Comportement au feu des matériaux et éléments de construction...etc.
- le rôle d'un ESI ;
- les moyens de première et de seconde intervention ;
- l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) ;



ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

- les moyens de communication et de transmission et le langage adapté,
- l'évacuation (guides filles, serres filles, responsable d'évacuation, point de rassemblement) ;
- exercice d'extinction sur feu réel (extincteurs, RIA) ;

Validation

Exercice pratique et un QCM.

A la fin de la formation, le participant se voit remettre :

Une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation et un livret aide-mémoire.